

Inspection de l'éducation nationale JOIGNY Centre YONNE

NOTE DE SERVICE nº 6 Année scolaire 2007/2008

secjoi@ac-dijon.fr

EMARGEMENT DES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE, des Titulaires Remplaçants (ZIL et Brigade) et des personnels spécialisés des RASED

10 AV. RHIN ET DANUBE 89300 JOIGNY

SOMMAIRE

I – Base élèves 1^{er} degré ou BE1D
II – Organisation des stages de remise à niveau proposés aux élèves présentant en fin d'école primaire, des difficultés en français ou mathématiques
III – Nouveaux Programmes – Projets d'école
IV – Animations pédagogiques
V - Divers

Espace écoles



L'Inspectrice de l'Education Nationale Martine BLANDEAU/BROSSET

I – Base élèves 1^{er} degré ou BE1D

A la demande du ministère, cette application en ligne qui permet la gestion des élèves d'une école doit être opérationnelle rapidement et toutes les écoles doivent être connectées pour la fin de cette année 2008.

Dans cette logique, l'Inspecteur d'Académie demande l'accélération de la formation des Directeurs et la rend prioritaire. Cette formation se réalise dans le cadre des animations pédagogiques.

Il va donc de soi que toutes les Directrices et tous les Directeurs actuellement en poste doivent participer à cette formation pour laquelle chacun aura un ordre de mission le jour de la Conférence.

Sont exclus les Directeurs et Directrices qui ont déjà reçu cette formation (au nombre de trois qui utilisent déjà BE1D, et tous ceux qui ont eu cette formation en stage de Directeurs).

Pour les RPI, un seul Directeur sera formé : celui qui est déchargé ou celui qui a en charge les CM2 puisque toutes les inscriptions des élèves se font sous le seul RNE de la dernière école précédant l'entrée au collège.

Cette formation se fait en deux temps :

- **Une Conférence** qui permettra de comprendre l'application et ses fonctionnalités.
- **Un atelier** pour commencer la saisie (la date vous sera communiquée ultérieurement)

Conférence 17 h 30 – 19h00 Deux groupes

Jeudi 20 mars 2008 Migennes Salle Valmy	Mardi 25 mars 2008 Saint-Florentin : Collège Salle Réf 2
Mmes et Mrs les Directeurs/Directrices des écoles suivantes :	Mmes et Mrs les Directeurs/Directrices des écoles suivantes :
Maternelles CHAMVRES, BRION, CHAMPLAY, PRECY/VRIN, Albert Garnier JOIGNY, Saint André JOIGNY, La Madeleine JOIGNY, Pauline Kergomard JOIGNY, Marie Curie CHENY, CHEMILLY/YONNE, Anne Frank MIGENNES, Paul Bert MIGENNES, BONNARD, CHARMOY et LAROCHE. Elémentaires BEON, BRION/BUSSY en Othe, CHAMPLAY, SEPEAUX, LOOZE, VILLEVALLIER, Albert Garnier JOIGNY, Clos Muscadet JOIGNY, Marcel Aymé JOIGNY, St Exupéry JOIGNY, Marie Curie CHENY, Gérard Philippe MIGENNES, J.J. Rousseau MIGENNES, Paul Verlaine MIGENNES, BASSOU, CHICHERY, BONNARD, CHARMOY/EPINEAU et G. Varenne LAROCHE. Primaires CEZY, La CELLE St Cyr, BEAUMONT, ORMOY, CHEMILLY/YONNE, Marcel Pagnol MIGENNES et Mt St SULPICE.	Maternelles Germaine Silvy BRIENON, BUTTEAUX, CHAILLEY, TURNY, JAULGES, NEUVY-SAUTOUR, VERGIGNY, Le Puits St FLORENTIN, Les Charbonniers St FLORENTIN et Anne Frank St FLORENTIN. Elémentaires André Gibault BRIENON, ESNON, BUTTEAUX/PERCEY, CHAILLEY, CARISEY, VILLIERS VINEUX, BEUGNON, GERMIGNY, SORMERY, NEUVY-SAUTOUR, VERGIGNY, Guillaume Apollinaire St FLORENTIN et Pommier Janson St FLORENTIN. Primaires CHAMPLOST, CHEU et VENIZY.

II - Organisation des stages de remise à niveau proposés aux élèves présentant en fin d'école primaire, des difficultés en français ou mathématiques

«Environ 15% des élèves quittent aujourd'hui l'école primaire avec des lacunes graves dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, qui compromettent leurs chances de réussite scolaire.»

Pour proposer rapidement des réponses adaptées, le ministre souhaite que soit mis en place un dispositif de stage de remise à niveau pendant la période des vacances scolaires.

Ce nouveau service sera proposé par les professeurs des écoles aux parents ou aux représentants légaux des élèves de CM1 et de CM2 qui présentent des lacunes importantes en français et en mathématiques.

Ces stages se dérouleront à trois périodes de l'année, sur une durée de 15 heures à raison de 3 heures par jour, durant l'une des semaines des vacances de printemps, la première semaine de juillet et la dernière semaine des vacances d'été. Ils s'articuleront avec les dispositifs existant au sein de l'école dans toute la mesure du possible.

Les groupes d'élèves qui bénéficieront de ce nouveau service seront constitués sur la base d'un maximum de six enfants, pour les classes de cours moyens de l'école ou des écoles concernées. L'implantation des stages sera décidée en accord avec le maire qui ouvrira les locaux scolaires.

L'ensemble du dispositif sera présenté au conseil d'école, il sera inscrit dans le volet « Réussite de l'élève » du projet d'école.

Avant le début du stage, l'enseignant de la classe établira un bilan de compétences en français et en mathématiques de chaque élève concerné (copie d'une fiche du livret de compétences) qu'il transmettra à l'enseignant ou aux enseignants qui conduiront le stage. C'est sur la base de ce constat que les actions pédagogiques seront conçues de sorte qu'elles puissent commencer dès le début de l'action.

Vous voudrez bien me faire connaître dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant le 26 mars prochain, les enseignants qui souhaitent participer à la mise en oeuvre de ces stages au cours des prochaines vacances de printemps et le nombre des élèves de votre école concernés.

III - Nouveaux Programmes - Projets d'école

http://media.education.gouv.fr/file/02_fevrier/24/3/BOEcolePrimaireWeb_24243.pdf

La consultation des Nouveaux Programmes de l'école primaire s'effectuera au cours du mois de mars 2008.

Les nouveaux programmes et le futur livret de connaissances et de compétences devront être pris en compte dans l'élaboration des projets d'école dont l'axe prioritaire sera « la réussite de l'élève ».

Les projets d'école seront présentés, pour avis, au premier conseil d'école de l'année scolaire 2008/2009 et en décembre 2008 à l'Inspecteur d'Académie, pour validation, via l'IEN qui portera un avis de conformité.

La « réussite de l'élève » pourra trouver trois niveaux de renforcement :

- Aide au sein de la classe (PPRE, différenciation pédagogique, RASED) et au sein de l'école (25^{ème} et 26^{ème} heures pour les élèves en difficulté);
- Aides mises en œuvre par les municipalités (aide aux devoirs, DRE, CLAS...) ;
- Stages de remise à niveau (CM1-CM2) pendant les vacances.

IV – Animations pédagogiques

Les dates retenues par l'Inspecteur d'Académie pour la consultation sur les Nouveaux Programmes sont :

Le mercredi 26 mars ou le samedi 29 mars selon le régime scolaire de chaque école.

Les animations pédagogiques programmées à ces dates :

- Groupe 2, cycle 1, Oral et Voix,
- Groupe 3, cycle 1, Oral et Voix (Le 07/05/08 en récupération du vendredi 9 mai)
- Cycle 2, Littérature de jeunesse

seront reportées sur l'année scolaire 2008/2009.

Celles des 19 mars, 2 avril et 14 mai sont maintenues.

V – Divers

Nouvelles coordonnées:

Ligne directe de **M. Gilles Varet**, Enseignant référent M.D.P.H. secteur de Saint-Florentin **Tél. 03.86.43.44.97**

Courrier électronique de **Mme Corine Sbaffo**, Enseignante référente M.D.P.H. secteur de Joigny

maison.handicap@orange.fr